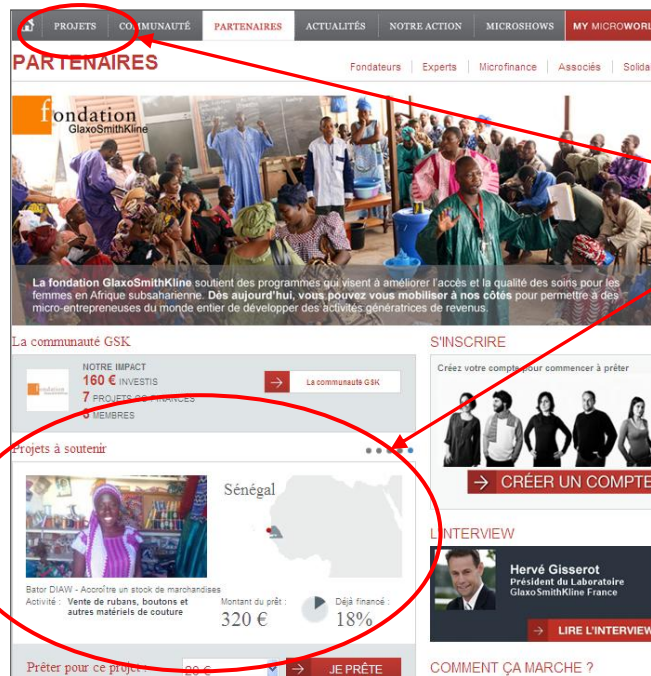


1. Découvrir les projets

Aller sur la page dédiée à la Fondation GSK :
<http://www.microworld.org/fr/partners/fondation-gsk>



Une fois sur la page :

- Cliquer sur l'onglet « Projets » pour découvrir tous les projets de micro-entrepreneurs
OU
- Aller dans le bloc « Projets à soutenir » pour voir défiler les projets qui ont été sélectionnés par la Fondation
- Puis sélectionner le projet de votre choix en cliquant sur la photo du projet pour visualiser la fiche projet



- Choisir le montant de la somme que vous souhaitez prêter à titre personnel (à partir de 20 euros)
- Puis cliquer sur le bouton « Je prête »



- Sélectionner un nouveau projet avec le bouton « Retour aux projets »
OU
- Cliquer sur « Voir ma sélection »



- Cliquer sur le bouton « Continuer » pour poursuivre ou cliquer sur la poubelle pour annuler votre sélection

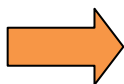
2. Finaliser son prêt

Si vous n'avez pas encore de compte MicroWorld, cliquer sur le bouton « s'inscrire ».

S'INSCRIRE

Devenez membre de MicroWorld. Inscrivez-vous !

S'INSCRIRE



Compléter le formulaire

Créer son compte avec son adresse email professionnelle « ...@gsk.com »

Cliquer sur « Créer votre compte ».

3. Financer



Un mail de confirmation d'inscription est envoyé : cliquer sur le lien reçu afin d'activer votre compte MicroWorld

- La contribution au fonctionnement du site MicroWorld est facultative (les 2€ sont proposés par défaut)
- Choisir son mode de paiement : CB ou compte Paypal ou MicroWorld Pass. Quel que soit le mode choisi, vous serez renvoyé vers le site de paiement sécurisé Paypal
- Cliquer sur « Payer »

4. Gestion et remboursement des prêts

Pour suivre l'avancement de vos prêts et consulter votre solde, aller dans votre compte via l'onglet « My MicroWorld »



Pour créer un compte Paypal : plus d'informations sur www.paypal.com

Pour toute question sur le site de MicroWorld, écrire à contact@microworld.org

Nous vous rappelons que cette démarche est personnelle et vous invitons à prendre connaissance des conditions encadrant votre participation au financement de projets de micro-entreprises sur le site de MicroWorld. Tout prêt est associé à une notion de risque qui doit être connu du prêteur au moment où il décide de son prêt. Sur MicroWorld.org, le risque de non-remboursement des micro-entrepreneurs est supporté par les institutions de micro-finance, banques sociales locales qui font l'intermédiaire entre MicroWorld et les micro-entrepreneurs. Ces institutions se substituent donc aux micro-entrepreneurs si ces derniers font défaut.